



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 46845

### Texte de la question

Désidément, l'hôpital français va vraiment mal. Les uns après les autres, les praticiens et personnels hospitaliers se mettent en grève, manifestant leur mécontentement face à un hôpital en déshérence. Aujourd'hui, les externes des hôpitaux dénoncent la précarité sociale que connaissent les étudiants en médecine notamment en 4e année (1re année d'externat). Ils poursuivent en effet des études longues, coûteuses, avec des stages obligatoires, des gardes récurrentes, et seulement un mois de congés par an. Les services qu'ils rendent à l'hôpital dépassent largement le cadre de leur formation. Ils sont aujourd'hui indispensables au bon fonctionnement des services des CHU et notamment des services d'urgences. Ils réclament donc un statut hospitalier calqué sur celui des DCEM 3 et 4, une revalorisation des gardes et des indemnités de stages ainsi qu'une augmentation du numerus clausus à 4 500, impliquant une hausse du nombre de postes d'internes et chefs de cliniques assistants. Une fois encore, M. Pierre Hellier demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle entend donner suite à ces nouvelles revendications du monde hospitalier et engager les réformes de fond qui s'imposent.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Hellier](#)

**Circonscription :** Sarthe (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46845

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2000, page 3196